

TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA (OEC) ET OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA (OPC) DES ÉMISSIONS EN CIRCULATION

Les taux d'intérêt des Obligations d'épargne du Canada (OEC) et des Obligations à prime du Canada (OPC) des émissions en circulation de mars 2011 ont été établis par le ministre des Finances.

Les taux d'intérêt des OEC et des OPC en circulation s'établissent comme suit :

Taux d'intérêt pour l'année débutant le :	Obligation d'épargne du Canada		Obligations à prime du Canada	
	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 mars de l'année suivante	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen ¹ si l'obligation est détenue jusqu'au 1 mars de l'année suivante
1 mars 2011	0,65%	0,65%	1,10%	1,10%
1 mars 2012	À comm.	À comm.	1,40%	1,24%
1 mars 2013	À comm.	À comm.	1,70%	1,39%

Les titres OEC en circulation

Les titres OEC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront le taux d'intérêt annoncé allant du 1 mars 2011 au 29 février 2012.

S58 (1 mars 1999)	S82 (1 mars 2003)	S100 (1 mars 2006)	S118 (1 mars 2009)
S64 (1 mars 2000)	S88 (1 mars 2004)	S106 (1 mars 2007)	S124 (1 mars 2010)
S76 (1 mars 2002)	S94 (1 mars 2005)	S112 (1 mars 2008)	

Les titres OPC en circulation

Les titres OPC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront les taux d'intérêt annoncés pour les années annoncées.

P31 (1 mars 2003) du 1 mars 2011 au 28 février 2013	P62 (1 mars 2008) du 1 mars 2011 au 28 février 2014
P44 (1 mars 2005) du 1 mars 2011 au 28 février 2014	

Émissions échues

Les émissions ci-dessous viennent à échéance le 1 mars 2011.

S70 de l'OEC (1 mars 2001) ²	P19 de l'OPC (1 mars 2001) ³
---	---

Les taux d'intérêt pour les prochaines émissions toujours en circulation seront annoncés au mois de mars 2011.

¹ Calculs fondés sur une obligation à intérêts composés de 1000 \$

² Le produit de l'émission S70 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de huit mois (S902 - allant du 1er mars 2011 au 1 novembre 2011) sera ensuite investi dans la nouvelle émission OEC de novembre 2011. S902 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OEC en circulation de mars 2011.

³ Le produit de l'émission P19 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de huit mois (S952 - allant du 1er mars 2011 au 1 novembre 2011) sera ensuite investi dans la nouvelle émission OPC de novembre 2011. S952 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OPC en circulation de mars 2011.